

Le **B**ulletin
d'**I**nformation
des **P**rofs-relais
de la Mayenne



M. Le Recteur était en Mayenne le 19 novembre : une journée au cœur des enjeux et des outils de la REE et du Parcours Avenir.

À l'occasion du lancement de la 20ème édition de la Semaine Ecole-Entreprise (S.E.E.), le Recteur William Marois a souligné la vitalité et la pertinence des relations établies entre monde éducatif et monde économique dans notre Département.



A Meslay du Maine, il a visité l'entreprise SNERO...

... avant de procéder au renouvellement de la signature de la Convention avec le MEDEF régional, représenté par son Président, M. Samuel Thual. Le Recteur a rappelé que cette Convention implique que les partenaires se fixent pour objectifs communs « d'informer, de former et d'insérer ».



A Evron, au sein de la Cité scolaire Raoul Vadepiéd, le Recteur a rencontré les équipes pédagogiques et les élèves particulièrement impliqués dans les dispositifs intégrant les outils de la REE : par exemple, il a rencontré les élèves de CAP qui font vivre la mini-entreprise « Briquettexpress ». Puis il a échangé, en compagnie de la Présidente de Région, Mme Christelle Morançais, avec des élèves qui exploraient les richesses de l'ORIENTIBUS (découverte des métiers et des formations par une approche ludique et innovante).



L'orientibus peut être présent lors des Forums, Salons mais aussi à la demande dans les établissements scolaires. Le formulaire d'inscription et le planning actualisé de la tournée des véhicules sont disponibles sur www.apprentissage-paysdelaloire.fr

Le PLAN RÉGIONAL POUR UNE ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE (2019/2022) concerne très largement nos collégiens et lycéens.

Outil de mise en œuvre de la Loi du 5 septembre 2018 pour « La liberté de choisir son avenir professionnel », il s'articule en 4 axes et 22 mesures.

Les axes 1 et 2 sont consacrés à la découverte et au choix d'un métier, en particulier dans le cadre du parcours de formation initiale.

La mesure 1 prévoit de « déployer et animer les Orientibus sur les 5 Départements ligériens auprès de tous les publics » (voir page précédente).

« Leur objectif est de permettre la découverte en informant sur les métiers et les formations qui y mènent, quelle que soit la voie de formation, scolaire, par apprentissage ou en formation continue, et pour tous les publics. »

Une nouvelle action éducative sera créée (en lien étroit avec les services académiques) afin de favoriser la rencontre entre le monde professionnel et les jeunes (mesure 2) : des initiatives du type « Vis ma vie » avec des rencontres entre des actifs et des jeunes, des opérations autour de l'apprentissage et/ou de la connaissance de soi, pour permettre à tous les jeunes de s'orienter en prenant en compte leurs véritables compétences nécessaires au métier choisi. L'action éducative régionale « sera centrée sur l'accompagnement des jeunes à mieux se préparer aux métiers de demain et l'anticipation des évolutions du travail auxquels les jeunes seront confrontés (innovation, numérique, codage...), sans oublier les nouveaux métiers nécessaires à la transition énergétique et environnementale ».

« L'ambition de la Région (est) de « rentrer jusque dans la classe » pour porter une proposition riche, partagée, et dont l'objectif sera de présenter mille et un métiers à nos jeunes ».

La mesure 3 entend « valoriser l'image des métiers » et leur mixité, particulièrement ceux de l'industrie, du secteur sanitaire et social, des domaines scientifique et techniques, les « métiers verts » (professions liées à la production et la distribution d'énergie et d'eau, à l'assainissement, au traitement des déchets, au traitement des pollutions, ou à la protection des espaces naturels).

La mesure 4 veut « labelliser et promouvoir les initiatives des territoires » ; la 5 souhaite « encourager les entreprises à ouvrir leurs portes » ; la 7 veut que soit créée « une bourse de stage territorialisée » ; la 8 entend faire de choisirmonmetier.paysdelaloire.fr « le site de référence régional des Ligériens pour l'orientation tout au long de la vie »...

La lecture de la brochure détaillant ce Plan régional pour l'orientation est à compléter par celle du PDF disponible sur www.paysdelaloire.fr, rubriques « Politiques régionales » puis « Formation professionnelle » : « LA STRATÉGIE RÉGIONALE EMPLOI, FORMATION et ORIENTATION PROFESSIONNELLE » (SREFOP).



« Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » :

un projet multipartenarial, piloté par l'ESPER, ancré dans les territoires.

L'ESPER, soit l'Economie Sociale Partenaire de l'École de la République (lesper.fr), est une association rassemblant 46 organisations de l'Economie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, syndicats), agissant dans le champ de l'École et de la communauté éducative.

L'ESPER est un outil pour promouvoir le modèle de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) auprès des jeunes, les valeurs de la République et la laïcité.



« Mon ESS à l'École » consiste en la création, en classe, à n'importe quel moment de l'année scolaire, d'une entreprise répondant aux normes de l'Economie Sociale et Solidaire. Les élèves sont acteurs d'un projet entrepreneurial collectif et d'utilité sociale. Ils développent des compétences et réfléchissent à leur avenir en choisissant une thématique parmi :

Développement durable, alimentation et environnement

Lien social et intergénérationnel

Citoyenneté

Solidarité, collecte et partage

Orientation scolaire et découverte de métiers

Solidarité internationale

Animation et découverte du territoire.

Notre contact en Mayenne : Mme Gianina Perca (coordinatrice départementale de l'Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire), 06 95 67 54 63 / apess53.mayenne@gmail.com

Réunion de rentrée des Professeurs-relais Education Economie

le 20 novembre chez Wilo Salmson à Laval.

Après avoir rappelé les 3 objectifs majeurs du Parcours Avenir (familiariser les élèves à la découverte des mondes économique et professionnel / développer leur sens de l'engagement et leur esprit d'initiative / construire leur projet d'orientation scolaire et professionnelle) dans une démarche d'accompagnement «de bac -3 à bac + 3», Mme Cherbonnier (IEN-IO) a détaillé les enjeux de la mission, recensé les acteurs de la REE en Mayenne et évoqué les temps forts de l'agenda (*voir ci-contre*) des semaines à venir.



Installation du Bureau départemental des CLEE mayennais

le mercredi 4 décembre à la DSDEN

La rentrée 2019 est marquée par une évolution notable afin de faire correspondre le nombre de CLEE avec le nombre de bassins : ce n'est plus un CLEE mais deux Comités Locaux Education Economie (l'un pour le Sud Mayenne ; l'autre pour le Nord, Laval étant « partagée ») qui agissent désormais au sein du territoire pour

- repérer les pratiques innovantes
- assurer la cohérence de l'action départementale avec les politiques nationale et régionale
- harmoniser et porter les projets favorisant la formation et l'insertion des jeunes

impliquant une co-construction entre acteurs des univers scolaire et professionnel.

Les CLEE « Nord » et « Sud » sont copilotés par un représentant de l'Education Nationale et un représentant du monde professionnel.

Pour « le Nord » : M. André Harbulot (Proviseur LPO Raoul Vadepied) et M. Pascal Hochart (PDG de SDI Services).

Pour « le Sud » : M. Jean-Noël Godet (Proviseur LGT Douanier Rousseau) et M. Stéphane Mignot (co-gérant Imprimerie Faguier).

Le Bureau départemental sera un lieu d'échanges, de coordination et de dynamisation des actions, dont la promotion des interventions des C.E.E. auprès des élèves.

Contact : clee.mayenne-nord@ac-nantes.fr
clee.mayenne-sud@ac-nantes.fr



A suivre...

Les 24 et 25 janvier 2020 : FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES MÉTIERS DE LAVAL.

Le grand rendez-vous annuel de l'orientation et de la formation est de retour à la Salle polyvalente.

Le stand métier "Enseignement Éducation" sera comme d'habitude animé par l'Éducation Nationale.

Les Professeur(e)s-relais sont (entre autres) sollicité(e)s pour contribuer à l'information du public.

Expliquer le processus de formation aux métiers de l'enseignement, témoigner des expériences vécues, répondre aux interrogations des jeunes et de leurs parents, transmettre leur passion pour leur métier : **participer en tant qu'animateur / animatrice au Forum est au cœur de la mission des Professeur(e)s-relais.**

Il vous est possible de vous inscrire jusqu'au jour J

(mais avant, c'est mieux)

auprès du Secrétariat de l'IEN-IO :

ce.iio53@ac-nantes.fr

Zoom sur des événements de portée nationale qui peuvent être l'occasion d'organiser des projets dans les établissements :

- ◇ La semaine de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020
- ◇ La semaine de l'entrepreneuriat au féminin du 9 au 20 mars 2020
- ◇ Les journées Nationales Des Jeunes (JNDJ) en mars 2020
- ◇ La semaine de l'économie en mars 2020
- ◇ La semaine de l'économie sociale et solidaire du 23 au 28 mars 2020
- ◇ La semaine de l'industrie du 30 mars au 5 avril 2020
- ◇ La semaine européenne du développement durable en mai 2020
- ◇ Le printemps de la vente directe en juin 2020
- ◇ La semaine de l'artisanat en juin 2020.

**Sans oublier les Olympiades des Métiers
dont les finales régionales auront lieu à Angers
les 13 et 14 mars 2020 :** toutes les infos sur

www.paysdelaloire.fr

[mots clés : olympiades des métiers]

et sur www.worldskills-france.org





A consulter...

Sur le site académique www.ac-nantes.fr, à la rubrique « Orientation et insertion », onglet « Notes et bilans statistiques du Service

Académique
d'**I**nformation
et d'**O**rientation »



la « note n°1 » dresse un **Bilan de l'orientation aux paliers 3ème et Seconde** sur l'Académie en juin 2019 au regard des demandes des familles et des décisions d'orientation (avant appel).

Parmi les très nombreuses données fournies, on peut relever par exemple que **le taux de passage prévu cette année entre la 3ème et la 2de GT en Mayenne s'élève à 60,7 %**, en léger repli par rapport à l'année scolaire précédente. C'est 2,4 points en-dessous de la moyenne académique (de 59,9 % dans le 85 à 67,1 % dans le 44).

N.B. : à l'échelle académique, l'écart des demandes vers la 2de GT entre les filles (qui sont davantage « demandeuses ») et les garçons est de plus en plus important. Il s'élève à 12,1 points en juin 2019.

Le taux de passage envisagé entre la 3ème GT et la Seconde professionnelle en Mayenne est de 28,8%, soit 1,3 % de plus que la moyenne dans l'Académie (de 26,5 % dans le 85 à 29 % dans le 72).

Pour le CAP, c'est 10,4 %, soit un point au-dessus de la moyenne académique (de 6,6 % dans le 44 à 13,6 % dans le 85).

Autres données : celles qui concernent **le taux de passage de Seconde Générale en 1ère GT et en 1ère Technologique**. Dans le 1er cas, les décisions sont favorables pour 67,4 % des lycéens de 2de GT mayennais (3,7 points en-dessous du taux de demande). C'est 68,9 % à l'échelle académique, de 67,2 % dans le 49 à 70,8 % dans le 72.

28,5 % des décisions en Mayenne prévoient un passage de 2de GT en 1ère Techno; soit le taux le plus élevé de l'Académie (26,4 % en moyenne ; le taux le moins élevé : 24,8 % dans le 72).

N.B. : Les passages dans la voie pro. à l'issue d'une 2de GT concernent 4,1 % des élèves mayennais.

Ces chiffres doivent être complétés par les données concernant l'apprentissage qui connaît un regain d'intérêt dans le droit fil de la politique régionale (voir l'article en page 2 de ce numéro) : entre 2015 et février 2019, selon la DARES, le nombre de contrats d'apprentissage est passé de 16 408 dans la Région à 20 133 (de 1538 à 1865 en Mayenne).

Retrouvez également à la lecture de cette note les données concernant l'orientation après une 3ème SEGPA ou une 3ème PRÉPA-PRO ainsi que celles concernant les demandes de spécialité en 1ère générale.

Après avoir pris son envol à Laval en janvier (voir le BIP n°22), le coq de s'est posé à Paris le 10 octobre dernier



à l'occasion de la 5ème édition de BPI France Inno Génération à Bercy.

Le French Fab Tour 2019, destiné à promouvoir l'industrie, susciter des vocations chez les jeunes, proposer des offres d'emploi et construire l'industrie de demain en chiffres :

600 000 visiteurs
13 régions traversées
60 étapes
23 000 km parcourus.



30 000 scolaires et étudiant(e)s ont été sensibilisé(e)s aux métiers de l'industrie.

Le coq lisse ses plumes et couve (dépassement de fonction !) de nouveaux projets. Nous serons donc attentifs à ses appels du bec.

Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°24.

Retrouvez-le en ligne ainsi que les anciens numéros sur www.dsden53.ac-nantes.fr rubrique Relation Education - Economie

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne) est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne – Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 – 53 030 – Laval cedex 9
Directrice de la publication : Christelle Cherbonnier
Christelle.cherbonnier@ac-nantes.fr
Rédacteur : Hugues Le Guével
hugues.le-quevel@ac-nantes.fr